

Contribution n°88 (Web)

Par DOULOUMA EMMANUEL

Déposée le 11 janvier 2024 à 09h23 (heure de Paris)

Mesdames Messieurs les membres de la commission d'enquête.

Je représente le mouvement Saint-Pierre + Verte et je me permets de vous adresser cette contribution dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre. Nous sommes fermement opposés à l'expansion de la zone commerciale de Canabady (création d'une zone AU02) et demandons à la commission d'enquête d'émettre un avis réservé voir défavorable sur ce projet pour les raisons détaillées ci-après :

Densité Commerciale Disproportionnée : La ville de Saint-Pierre présente une densité commerciale exceptionnelle, avec 91 212 m² de surfaces de vente supérieures à 300 m². Cette mesure dépasse largement celle de villes majeures telles que Saint-Denis (88 726 m²) et Saint-Paul (55 219 m²), selon les chiffres du 1^{er} semestre 2022 de la CCIR. Ces données ne prennent pas en compte les projets en cours d'instruction ni les permis déjà délivrés comme par exemple le centre commercial "Casabona", ce qui signifie que la situation actuelle est potentiellement plus critique qu'elle n'apparaît.

Sacrifice des Terres Agricoles : Le projet envisagé à Canabady vise à transformer 14 hectares de terres cultivées et irriguées en zone commerciale. Cette transformation représente non seulement une perte irréversible de notre patrimoine agricole, mais menace également la sécurité alimentaire et la biodiversité de notre région. Cinq de ces hectares ont déjà été déclassés, accentuant l'urgence de cette situation.

Impacts sur le Réseau Routier : L'expansion des zones commerciales périphériques à Saint-Pierre engendre des congestions routières importantes. Nos routes, conçues initialement pour un trafic moins dense, peinent à gérer ces flux accrus, impactant négativement la qualité de vie et la mobilité tant des résidents que des visiteurs.

Déséquilibre Territorial : L'extension de la zone commerciale de Saint-Pierre risque d'accentuer le déséquilibre territorial à La Réunion. Saint-Pierre, accueillant près de la moitié des commerces du Bassin SUD, dispose déjà de plus de surfaces de vente que toute la région EST. Cette centralisation commerciale pourrait porter préjudice aux villes voisines et déséquilibrer l'économie de la région dans son ensemble.

Au vu de ces éléments, nous vous demandons de prendre en compte l'impact global de ce projet sur l'environnement, l'économie locale et la qualité de vie à Saint-Pierre et dans les régions environnantes. Nous demandons à la commission d'émettre un avis défavorable à l'expansion de la zone commerciale de Canabady, afin de préserver les intérêts à long terme de notre commune et de notre île.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Emmanuel DOULOUMA
Président de La Réunion Plus Verte
Mouvement Saint-Pierre + Verte

Document joint

>  Document n°1

Replier